

Evaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques

- Échéance 2022 -

Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

CARTE DE BRUIT
STRATEGIQUE

Réseau SNCF

Planche 10

Carte de type C

- Zones où les limites au droit des
habitations sont dépassées

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Lnight

Lnight > 65 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008

Réalisation en 2022 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SER - Pôle Prévention des Risques

Sources :
CEREMA Strasbourg
© IGN - SCAN25 © 2014



0

1 km

